

# Où en est (et où va) l'histoire des drogues en France ?

*Where is French drug history standing, and where is it going?*

*¿Dónde está (y hacia dónde va) la historia de las drogas en Francia?*

Erwan Pointeau-Lagadec

Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

En 1992, deux des pionniers de l'histoire des drogues en France, Jean-Jacques Yvarel et Véronique Nahoum-Grappe, proposaient un premier état des lieux du champ dans la somme interdisciplinaire dirigée par le sociologue Alain Ehrenberg, *Penser la drogue, penser les drogues*. Malgré des avancées indéniables au cours des années précédentes, les deux historiens pointaient du doigt

la dispersion des dénominations, des objets, des problématiques, des sources. [Celle-ci] produit la « solitude » du chercheur et la contingence d'une recherche en miettes, jamais recentrée sur un axe problématique. Il est étonnant de voir à quel point, de l'extérieur, il règne une sorte d'innocente certitude quant au souci des sciences humaines et des historiens sur [la question des drogues], alors que de l'intérieur cela est tout simplement erroné<sup>1</sup>.

Dix-sept ans plus tard, Emmanuelle Retailaud-Bajac – autre pionnière du champ – faisait état d'un changement radical dans l'introduction de son ouvrage devenu classique, *Les Paradis perdus. Drogues et drogués en France dans l'entre-deux-guerres* :

Les perspectives ouvertes par la nouvelle histoire ont suffisamment fait école pour qu'il n'y ait plus rien d'iconoclaste à proposer aujourd'hui une histoire des produits stupéfiants et de ceux qui en usent : promotion d'objets jusqu'alors ignorés du regard savant, diversification des corpus de sources, élargissement des problématiques, recomposition de la hiérarchie des intérêts, autant d'ambitions qui ont nourri

1 | Véronique Nahoum-Grappe et Jean-Jacques Yvarel, « Histoire et anthropologie historique », dans Alain Ehrenberg (dir.), *Penser la drogue, penser les drogues*, Paris, Descartes, 1992, p. 203.

suffisamment de travaux féconds et reconnus pour que le fait de les revendiquer revienne presque à s'inscrire aujourd'hui dans une tradition<sup>2</sup>.

En 2018, Alexandre Marchant prenait cependant le contrepied de sa consœur en affirmant, dans *L'impossible prohibition. Drogues et toxicomanies en France (1945-2017)*, que

[L'histoire des drogues] rest[ait] largement méconnue, à la différence des États-Unis où existe une tradition de recherche sur la toxicomanie, qu'animent des historiens majeurs [...]. En revanche, en France, seules deux thèses d'histoire contemporaine portant sur ce sujet ont été soutenues en vingt ans : Jean-Jacques Yvoret a livré en 1992 une somme sur la culture littéraire des « paradis artificiels », sa traduction dans la société et la genèse du discours médical sur la toxicomanie. Et Emmanuelle Retailleud-Bajac a dressé le portrait de la population toxicomane de l'entre-deux-guerres sur fond d'application de la loi de 1916. Loin de France, l'historien Xavier Paulès a quant à lui retracé la sulfureuse histoire de l'opium à Canton et de manière plus générale en Chine au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Autrement, il faut se tourner vers les sociologues pour disposer de travaux sur la question<sup>3</sup>.

Cette contradiction apparente, entre deux de ses principaux acteurs, concernant l'état et la trajectoire du champ de recherche que constitue l'histoire des drogues en France, illustre à merveille la raison d'être du présent numéro d'*Histoire, médecine et santé* (HMS). Si, depuis près de quarante ans, des historien·nes français·es ou francophones produisent des travaux relatifs au passé des substances psychotropes et qu'il n'y a effectivement plus rien d'iconoclaste à cela, il est moins sûr que ces derniers s'inscrivent dans une tradition clairement identifiée, et encore moins revendiquée, en tout cas jusqu'à une période récente. À ce titre, la France se démarque du monde anglo-saxon où des contemporanéistes comme Paul Gootenberg et Isaac Campos ont mis en évidence l'émergence, dès le milieu des années 1990, d'une « *new drug history* ». Celle-ci est caractérisée par le passage d'un intérêt des chercheur·euses pour la « drogue dans l'histoire » à des travaux menés sous l'angle de « l'histoire des drogues », mais surtout par la professionnalisation du champ sous l'effet conjugué de l'inscription du sujet dans les cursus académiques, l'enrôlement d'une masse critique de doctorants travaillant sur la question et la création d'associations professionnelles dédiées, à l'instar de l'Alcohol and Drugs History Society (ADHS)<sup>4</sup>.

2 | Emmanuelle Retailleud-Bajac, *Les paradis perdus : drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 7.

3 | Alexandre Marchant, *L'impossible prohibition. Drogues et toxicomanie en France (1945-2017)*, Paris, Perrin, 2018, p. 13.

4 | Paul Gootenberg et Isaac Campos, « Toward a New Drug History of Latin America: A Research Frontier at the Centre of Debates », *Hispanic American Historical Review*, vol. 95, n° 1, 2015, p. 1-35 et Paul Gootenberg, « Introduction: A New Global History of Drugs », dans Paul Gootenberg (dir.), *The Oxford Handbook of Global Drug History*, Oxford, Oxford University Press, 2022, p. 1-18. Notons

Rien de tout cela chez nous, puisque l'histoire des drogues reste un domaine de recherche relativement confidentiel, largement absent des enseignements universitaires et ne disposant ni de structures ni d'espaces de discussion ou de publication propres. Depuis sa naissance dans les années 1980, nous n'avons recensé la tenue que de quatre manifestations scientifiques explicitement consacrées au sujet, ou ayant rassemblé une majorité – ou du moins un nombre significatif – d'historien·nes spécialistes<sup>5</sup>. Une par décennie, donc. De là à considérer que l'histoire des drogues ne constitue pas un véritable champ scientifique en France, il y a cependant un pas qu'un certain nombre d'éléments empêche de franchir. Longtemps « ignoré[e]s du regard savant », pour reprendre les mots d'Emmanuelle Retaillaud-Bajac<sup>6</sup>, les substances psychotropes constituent aujourd'hui des objets d'étude parfaitement légitimes, ce dont témoignent les « travaux féconds et reconnus » publiés au cours des dernières décennies, mais aussi, plus généralement, l'établissement de véritables filiations thématiques et intellectuelles, qui dessinent autant d'axes de recherche : les usages ludiques ou thérapeutiques des drogues, la toxicomanie et les enjeux sanitaires liés à leur consommation, la législation et l'action publique de lutte contre ces phénomènes, l'économie parallèle et la constitution des réseaux de revente ou encore la place de l'ivresse et de la modification chimique de l'état de conscience dans la culture collective. Enfin, c'est l'actuel dynamisme de la littérature sur le sujet qui nous a poussé à proposer à *HMS* ce numéro en forme d'état des lieux, afin d'acter et de caractériser le renouveau historiographique à l'œuvre – l'avènement, peut-être, d'une « *new drug history* » à la française ?

Mais revenons un instant à la contradiction plus haut évoquée. Si nous l'avons qualifiée d'apparente, c'est parce qu'elle résulte, à nos yeux, d'un double malentendu. Langagier premièrement, car rares sont les historien·nes français·es à s'être explicitement revendiqué·es de ou à être immédiatement

---

que l'ADHS publie deux fois par an une revue à comité de lecture international – *The Social History of Alcohol and Drugs (SHAD)* – et organise tous les deux ans une conférence thématique réunissant des historien·nes principalement issus du monde anglophone.

5 | En 1988, la troisième édition de la table ronde de la Chambre de commerce de Marseille et de l'Institut de Recherches méditerranéennes, consacrée aux « Herbes, drogues et épices en Méditerranée ». En 2005, la journée d'étude « Plantes toxiques et psychotropes : des discrètes et des bavardes », organisée par la Société d'ethnologie française (SEF) et l'équipe Images, Sociétés, Représentations (ISOR) de l'Université Paris 1. En 2008, le colloque « Drogues et cultures » organisé par l'Office français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et la Chaire santé de Sciences Po. En 2019, le colloque « Drogue et genre », organisé à l'EHESS par le groupe Genre du Centre de recherches historiques (CRH).

6 | En 1994, le sociologue Albert Ogien dénonçait encore le caractère « marginal, polluant, disqualifiant » des drogues comme objet d'étude pour les chercheur·euses en sciences sociales qui s'en saisissaient : Albert Ogien, *La demande sociale de drogues*, Paris, La Documentation Française, 1994, p. 9.

rattachables à l'histoire des drogues. Au gré des époques, des appartenances scientifiques et des parcours individuels, les principaux contributeurs du champ ont plus volontiers affilié leurs travaux à l'histoire de la médecine et de la santé<sup>7</sup>, de l'alimentation et de la consommation<sup>8</sup> ou encore de la littérature<sup>9</sup>. C'est à cette aune qu'il faut lire la différence entre les trois références mentionnées par Alexandre Marchant et l'impression de profusion laissée par la citation d'Emmanuelle Retaillaud-Bajac. Chronologique, ensuite, puisque l'histoire de l'histoire des drogues, en France, se caractérise par une succession de phases d'expansion et de contraction, d'âges d'or et de périodes de vaches maigres, d'émulation collective et de désintérêt relatif de la profession<sup>10</sup>. En la matière, point d'accumulation linéaire des savoirs. N'appartenant pas à la même génération d'historien·nes, les deux chercheur·euses se sont inséré·es dans le champ à plus d'une décennie d'intervalle<sup>11</sup>, leurs constats antagonistes reflétant autant la réalité que des expériences subjectives de l'état et de la vitalité dudit champ à des moments différents.

Si, donc, l'histoire des drogues constitue bien un champ de recherche autonome et en plein renouveau en France, l'impression de « dispersion » et de « solitude », pointée du doigt par Jean-Jacques Yvoret et Véronique Nahoum-Grappe au début des années 1990, demeure. D'où la nécessité de faire le point, de compter les troupes, de regarder ce qui a déjà été fait et de tracer des perspectives d'avenir, afin de participer à la délimitation, à la consolidation et à l'affirmation d'une historiographie francophone des drogues, à même de s'insérer dans les réseaux de recherche internationaux et d'apporter ses pierres au savoir collectif concernant les substances psychotropes. C'est l'ambition des contributions rassemblées dans ce numéro. Sans prétendre à un inventaire exhaustif, ces

7 | C'est par exemple le cas des médecins Jacques Arveiller et Claude Renner, qui se sont intéressés aux usages thérapeutiques du cannabis au XIX<sup>e</sup> siècle, et notamment à la figure de l'aliéniste Jacques-Joseph Moreau de Tours, théoricien de l'identité du rêve, de la folie et de l'ivresse cannabique : Jacques Arveiller, « Le cannabis en France au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire médicale », *L'Évolution psychiatrique*, vol. 78, n° 3, 2013, p. 451-484 et Claude Renner, « À propos de Moreau de Tours et du haschisch », *Histoire des sciences médicales*, vol. 46, n° 4, 2012, p. 367-372.

8 | C'est notamment le cas des travaux sur l'alcool et le boire. Par exemple : Jacqueline Lalouette, « La consommation de vin et d'alcool en France au cours du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, vol. 10, n° 3, 1980, p. 287-302 ou Matthieu Lecoutre, *Le goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen Âge (V<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin, 2017.

9 | On citera notamment les travaux de Max Milner sur la mise en mots de l'ivresse et les usages créatifs de la drogue au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : Max Milner, « Haschisch et littérature », *Alcoologie & addictologie*, vol. 28, n° 2, 2006, p. 99-105 et *L'Imaginaire des drogues, de Thomas de Quincey à Henri Michaux*, Paris, Gallimard, 2000.

10 | À ce sujet, on lira : Erwan Pointeau-Lagadec, « L'histoire des drogues en France : un nouvel état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 71, n° 4, 2024.

11 | Emmanuelle Retaillaud-Bajac a soutenu sa thèse en l'an 2000, Alexandre Marchant en 2015.

dernières se proposent de mettre en lumière quelques-uns des grands chantiers historiographiques en cours, tout en les replaçant dans la généalogie des travaux qui les ont précédés et rendus possibles.

À leur lecture, s'esquissent quelques traits saillants du champ. En premier lieu et sans surprise, sa proximité, voire sa porosité, avec la chose médicale. Sur le fond, Danilo Marino et Zoë Dubus rappellent que les substances psychotropes aujourd'hui interdites – les stupéfiants – ont longtemps fait partie des pharmacopées traditionnelles, mais également modernes : alors que le haschisch était utilisé par les médecins dans l'Islam médiéval pour traiter des maux aussi divers que l'otalgie et la dépression, la cocaïne révolutionne le traitement de la douleur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en permettant la réalisation d'anesthésies locales qui facilitent le travail des dentistes et contribuent à l'invention de la péridurale. Cet état de fait pose la question de la distinction entre drogues et médicaments et, plus généralement, celle – éternelle – de la définition donnée au mot « drogue », donc celle des limites du champ. Consacrée à l'historiographie de l'antialcoolisme français, la contribution de Victoria Afanasyeva vient réaffirmer le caractère psychotrope de l'alcool, et ainsi proposer un périmètre – provisoire ? – à l'histoire des drogues, qui ne se réduit pas à l'étude des stupéfiants sans pour autant se diluer dans celle, beaucoup plus vaste, des addictions (aux jeux d'argent, aux écrans, au sexe, etc.). Qu'elle s'ingère, qu'elle s'inhale, qu'elle se sniffe ou qu'elle s'injecte, la substance – légale ou pas, mais psychoactive et potentiellement addictive – figure au cœur des préoccupations du champ.

Pourtant, c'est peut-être sur la forme que le lien entre médecine et histoire des drogues a été le plus déterminant. Dans son article, Zoë Dubus montre la place centrale longtemps occupée par les professionnels de santé – psychiatres, ophtalmologues, pharmacologues, etc. – dans l'écriture de cette histoire, le volontarisme et la diversité des démarches – de la curiosité disciplinaire au militantisme professionnel – n'ayant que rarement permis de compenser l'amateurisme en matière de méthodologie historique, à l'origine d'« approximations », d'« informations non-sourcées reprises d'articles en articles sans être vérifiées », d'« erreurs factuelles » et d'une « absence de regard critique sur les sources ». Ce manque de rigueur et cette omniprésence du regard médical doivent aujourd'hui inciter les historien·nes à prendre de la distance avec ces travaux pionniers, et à repenser les catégories qu'ils leur ont léguées et qui se sont, de surcroît, imposées dans le débat public pour penser les drogues. C'est ce que s'emploie par exemple à faire Alexandre Marchant, en interrogeant la pertinence de la métaphore épidémique communément utilisée pour évoquer la massification des usages de stupéfiants en France, entre les années 1960 et 1980. L'étude de document proposée par Vincent Verroust – un film sur les champignons hallucinogènes réalisé

par le médecin vidéaste Pierre Thévenard en 1964 – et l’entretien réalisé par Olivier Hoibian avec le médecin du sport Jean-Pierre de Mondenard, indiquent peut-être les rôles qui conviennent désormais mieux aux praticiens, à leurs savoirs et à leurs réalisations, au sein de l’histoire des drogues, à l’heure de la montée en puissance – voire de la professionnalisation – du champ : ceux d’objet d’étude, de source ou de témoin.

Deuxième trait saillant : la focalisation des chercheur-euses sur la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Mis de côté l’article de Danilo Marino, consacré aux usages du haschisch dans les sociétés antécoloniales d’Afrique du Nord et du Moyen-Orient, toutes les contributions ici rassemblées s’intéressent principalement ou uniquement à l’Hexagone contemporain. De ce point de vue, ce numéro est très représentatif de ce qui se fait, en France, depuis les années 1980<sup>12</sup>. Qu’elle s’explique par la facilité d’accès aux sources ou par la tendance à un certain « repli provincial<sup>13</sup> » de l’historiographie nationale, cette caractéristique palpable – presque quantifiable – de la littérature historique sur les drogues en cache une autre, peut-être plus fondamentale : son souci permanent d’éclairer la situation présente, voire de contribuer à la faire changer. Sans pouvoir être qualifiée de recherche-action, l’histoire française des drogues ne peut pas non plus être comprise comme de la pure recherche fondamentale : elle recèle une dimension performative évidente, sans pour autant être forcément militante. Nous l’avons déjà entrevu avec l’article d’Alexandre Marchant qui, en remettant en cause la pertinence de la lecture épidémique de la massification des usages de stupéfiants, propose de jeter un regard nouveau sur la figure du « drogué » et sur le phénomène de la toxicomanie, mais plus largement de réévaluer l’efficacité voire le bien-fondé même de la loi du 31 décembre 1970<sup>14</sup>. Dans un genre différent, l’état de l’art entrepris par Victoria Afanasyeva au sujet de l’antialcoolisme français lui permet de replacer les errements actuels de la politique de santé publique en matière d’alcool dans une généalogie fort instructive<sup>15</sup> d’événements

12 | Erwan Pointeau-Lagadec, « L’histoire des drogues en France... », art. cit.

13 | Caroline Douki et Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d’échelle historiographique ? », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 54, n° 4bis, 2007, p. 13.

14 | La loi du 31 décembre 1970 interdit la culture, le commerce, la consommation et la « présentation sous un jour favorable » d’une liste de produits psychotropes, dits stupéfiants : le cannabis, la cocaïne, l’héroïne, le LSD, l’opium, etc. À son sujet, on lira notamment Jacqueline Bernat de Célis, *Drogues, consommation interdite. La genèse de la loi du 31 décembre 1970*, Paris, L’Harmattan, 1996, et Michel Hautefeuille (dir.), « Trois analyses de la loi de 1970 » (Dossier thématique), *Psychotropes*, vol. 19, n° 1, 2013, p. 5-63.

15 | Responsable de plus de 40 000 décès chaque année, la consommation d’alcool est la deuxième cause de mortalité évitable en France. Son coût social annuel est évalué à plus de 100 milliards d’euros. Depuis 2017, pourtant, les gouvernements successifs d’Emmanuel Macron se sont montrés très timides en la matière, certains leur reprochant même une franche complaisance avec le lobby des alcooliers. Élu « personnalité de l’année » par la *Revue du vin de France* en 2022, le président

qui ont conduit les autorités, mais aussi les principaux acteurs du secteur, à « noy[er] le poids et la spécificité des problématiques liées à la boisson » dans le concept global des addictions ». Enfin, les contributions historiographiques de Vincent Verroust et Zoë Dubus – tous deux membres fondateurs de la Société psychédélique française (SPF) – constituent également des contributions à la « Renaissance psychédélique », ce mouvement amorcé en Angleterre, en Suisse et aux États-Unis depuis une vingtaine d'années, consistant à redécouvrir les propriétés thérapeutiques » de substances comme le LSD, le peyotl ou la psilocybine. Comme le note Zoë Dubus dans son article, « en soulignant le contexte scientifique très spécifique et défavorable des années 1960, ainsi que les causes morales et politiques de l'arrêt des recherches, les historien·nes appuient la démarche des scientifiques désireux·ses de les reprendre. » Réquisitionnée par la société et par le corps médical pour éclairer l'échec du paradigme prohibitionniste à la fin des années 1980<sup>16</sup>, il semble que l'histoire des drogues, en France, se soit désormais donné pour mission d'exhumer le passé pour contribuer à l'invention d'un nouveau régime de gestion collective de la dépendance, de l'ivresse et de la modification de conscience.

Les perspectives en la matière ne manquent pas. C'est, à nos yeux, le dernier trait saillant du champ mis en lumière par ce numéro. La « diversification des corpus de sources [et l']élargissement des problématiques », qu'évoquait Emmanuelle Retaillaud-Bajac il y a une quinzaine d'années, est assurément en cours. Qu'on songe ici à l'hétérogénéité du matériau mobilisé par les différents contributeurs, du *Repos des âmes dans le haschich et le vin* – somme des savoirs sur les enivrants écrite par le littérateur syrien Taqī al-Dīn Abū l-Tuqā al-Badrī au xv<sup>e</sup> siècle (Danilo Marino) – au documentaire scientifique consacré à une cérémonie d'ingestion de champignons sacrés au Mexique dans les années 1960 (Vincent Verroust), en passant par les milliers d'articles de presse sur la consommation de crack dans les années 1980 compilés et analysés par la sociologue Marie Jauffret-Roustide. Qu'on songe, surtout, à la profusion des archives et des types de documents déjà identifiés mais encore inexploités, susceptibles de servir à l'exploration des multiples facettes de l'histoire des drogues en France : au sujet du trafic et de la répression en régime prohibitionniste, les « fonds de l'Intérieur qui se déclassifient au compte-goutte [et les] archives de la préfecture de police de Paris » (Alexandre Marchant) ; au sujet de l'antialcoolisme d'État au cours du second xx<sup>e</sup> siècle, les fonds du Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (HCEIA) et ceux de la Direction générale de la santé (DGS),

---

a par exemple refusé de soutenir le *Dry January* (mois sans alcool) en 2020 et fait annuler deux campagnes de prévention à destination des supporters pendant la coupe du monde de rugby 2023.  
16 | Claude Olievenstein, « Introduction », *Histoire, économie & société*, vol. 7, n° 4, 1988, p. 439.

versés aux Archives nationales (Victoria Afanasyeva) ; au sujet de la prescription médicale de produits hallucinogènes ou délirrogènes (datura, belladone, jusquiame, etc.), les « registres de pharmacie du XIX<sup>e</sup> siècle », comme ceux de l'officine Marchal à Langeais, en activité de 1847 à 1978 (Zoë Dubus). Ajoutons-y la profusion des archives coloniales, dont Nessim Znaïen a montré, dans un article récemment publié, qu'elles permettaient de décloisonner l'histoire métropolitaine et l'histoire impériale des drogues<sup>17</sup>.

À ce compte, il n'est pas étonnant que le champ regorge de problématiques et de pistes de travail peu ou non explorées, dont l'identification par les contributeurs de ce numéro constitue l'ébauche d'un véritable programme de recherche. Dans un article paru en 2006 dans la revue *Alcoolologie & addictologie*, qu'il nous a semblé particulièrement pertinent de republier pour l'occasion, Jean-Jacques Yvrel définissait déjà quatre axes pour étudier l'histoire du cannabis : « [L]a place du haschisch dans les discours et pratiques scientifiques et plus particulièrement médicaux. [La] place du haschisch dans les représentations littéraires et artistiques. [La] sociologi[e de] la consommation de haschisch [et] le cannabis face au droit et aux politiques publiques. » Chacun·e à sa façon, chacun·e dans son domaine de spécialité, les historien·nes réuni·es par *HMS* cartographient les thèmes à privilégier, les filons à creuser, les certitudes à déconstruire. Danilo Marino, par exemple, prend position dans la controverse historiographique au sujet de l'association soufisme/consommation de haschisch, rappelant ainsi que les aspects mystiques de la pratique continuent de faire débat chez les islamologues. L'entretien mené par Olivier Hoibian braque les projecteurs sur un phénomène à notre connaissance peu traité par les historien·nes : le dopage, ou la consommation de drogue dans un cadre sportif avec une visée performative. Victoria Afanasyeva donne quatre horizons à celles et ceux qui seraient désireux de contribuer à l'histoire de l'antialcoolisme français : la III<sup>e</sup> République – peu étudiée du fait de la rareté des sources –, l'antialcoolisme dans les colonies, l'antialcoolisme au sein de l'armée et en temps de guerre, et l'étude transnationale de la contribution du mouvement ouvrier à la cause antialcoolique. Pour Zoë Dubus, la priorité est au décentrement chronologique et géographique : « Qu'en est-il de l'usage thérapeutique de cannabis en Égypte ou en Chine durant l'Antiquité ? Quid de l'emploi de coca pour soulager les douleurs opératoires par les civilisations andines précoloniales ? Quelles étaient les consommations de champignons hallucinogènes des populations nordiques ? Comment les peuples premiers d'Amérique du Nord se mirent-ils à utiliser le peyotl, qui ne poussait pas dans les contrées dans lesquelles ils étaient parqués, afin de

17 | Nessim Znaïen, « Une généalogie coloniale des politiques prohibitives en France durant la Première Guerre mondiale ? », *Le mouvement social*, vol. 278, n° 1, 2022, p. 41-53.

soigner les membres de leurs communautés dépendants à l'alcool à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? » Sobrement, Alexandre Marchant appelle quant à lui à poursuivre le travail sur « la population fantôme [des toxicomanes] des années 1970-1980 ».

Poursuivre le travail, cultiver notre jardin. C'est l'ambition qui a guidé le coordinateur comme les contributeurs de ce numéro spécial. Nous espérons ainsi que celui-ci servira à la fois de jalon heuristique et de terreau fécond à ce champ de recherche en plein renouveau qu'est l'histoire des drogues en France.